

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 27 mai 2015 à 18 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour est absent.

2015-05-R4901 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2015-05-R4902 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Demande Programme d'aide à l'amélioration du réseau local
5. Parole au public et période de questions
6. Levée de la séance

Adoptée.

2015-05-R4903 Demande de subvention discrétionnaire députée

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de l'entretien du chemin Montcerf;

ATTENDU QUE l'entretien de ce chemin apporte son lot de problème à la municipalité puisqu'il n'y a pas beaucoup de résidents, donc moins de revenu de taxes foncières ;

ATTENDU QUE les utilisateurs de ces chemins sont en majorité des gens de la municipalité de Montcerf-Lytton, des zecs, ainsi que de touristes ;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années les subventions discrétionnaires accordées à la municipalité ont toutes été dépensés pour la réfection de ce chemin ;

ATTENDU QUE ce chemin nécessite encore plusieurs réparations, surtout de rechargement et de l'asphaltage et que la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour faire ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande de subvention de la part de Mme Stéphanie Vallée députée du comté de Gatineau soit faite afin d'aider la municipalité à effectuer la réfection de ce chemin. Les travaux projetés pour l'année 2015 sont de 150 000\$.

Adoptée.

2015-05-R4904 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h10.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière